



Date :  
**22.09.2025**

## LES FEMMES AU CŒUR DU 29E CONGRÈS DE L'INSTITUT DU DROIT ÉQUIN

Le 6 novembre 2025, l'Institut du Droit Équin consacre son 29e congrès à une thématique majeure :

### « La place des femmes dans la filière équine : quels enjeux juridiques ? »

Ce rendez-vous, se tiendra dans le cadre exceptionnel du **Sénat**. Il réunira des professionnels issus des métiers du juridique, des institutions et professionnels du cheval afin d'analyser le rôle et les défis rencontrés par les femmes dans un secteur en constante évolution.

**Claire Bobin, directrice de l'Institut du Droit Équin** : *“Parce qu'il demeure important de continuer à encourager les femmes à occuper une place active, notamment à des postes à responsabilité, au sein de la société, nous nous sommes interrogées, à l'Institut du droit équin, sur les enjeux spécifiques de la place des femmes au sein de la filière équine et des leviers juridiques qui les accompagnent. C'est ainsi qu'il est apparu évident que ce sujet devait faire l'objet d'un congrès de l'IDE tant il est d'actualité, qu'il est important pour notre filière qui constituée d'une très large majorité de femmes et qu'il soulève des questions juridiques passionnantes.”*

Avocates, juristes, dirigeantes de structures équestres, salariées d'institutions interviendront tout au long de la matinée pour aborder deux sujets majeurs :

- **La femme, acteur économique essentiel de la filière**
- **Focus sur les violences sexuelles et sexistes dans l'hippisme et les sports équestres**, avec l'intervention de représentantes de France Galop et de la Fédération Française d'Équitation.

Après la visite du Sénat, l'après-midi sera consacrée à deux tables rondes qui réuniront avocates, vétérinaires, cavalières professionnelles, femmes entraîneurs, jockey, éleveuses, élues et dirigeantes, pour confronter expériences et réalités de terrain :

- Table ronde 1 : **Témoignages croisés de femmes engagées dans la filière**
- Table ronde 2 : **La femme : un homme pas comme les autres dans la filière équine ?**

Au-delà de l'éclairage juridique, le Congrès se veut un espace de dialogue et de partage d'expériences autour d'un enjeu fondamental pour l'avenir de la filière.

Le Congrès constitue également une **action de formation professionnelle** (7h validées pour les professions concernées), permettant aux participants d'acquérir et d'appliquer des connaissances juridiques adaptées aux enjeux actuels de la filière équine.

### **Inscriptions et informations pratiques :**

Inscriptions ouvertes jusqu'au 22 octobre 2025 (places limitées).

Tarifs : de 160 € à 260 € TTC selon profil (anciens étudiants, adhérents, non-adhérents).

Demi-tarif pour étudiants et demandeurs d'emploi (sur justificatif).

Lieu : Sénat – Palais du Luxembourg, 15 rue de Vaugirard, Paris 6e.

**Toutes les informations : [ICI](#)**



[www.institut-droit-equin.com](http://www.institut-droit-equin.com)



[droitequin@gmail.com](mailto:droitequin@gmail.com)